



Octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

C'est la rentrée des enfants à l'école.

Je suis très heureux d'accueillir notre nouvelle directrice Madame Marie POTTIEZ. Nous avons déjà eu trois réunions de travail constructives avec elle pour le bien des enfants.

En 2019-2020 la classe Grande Section / CP compte 26 élèves dont 16 en Grande Section.

Cette proportion d'enfants de grande section est inhabituelle. Afin de pouvoir s'occuper au mieux de l'enseignement des élèves la directrice nous a demandé d'avoir une assistante pour cette année.

Le conseil municipal a accepté d'embaucher Madame Mélanie THOMAS pour ce poste et pour cette période scolaire.

Bien que la mairie ne soit pas fermée en juillet – août, c'est aussi la rentrée pour le conseil municipal. Nous allons poursuivre nos actions dans l'intérêt de tous (PLU, création de la brasserie, le Silo...).

C'est aussi votre rentrée. J'espère que vous avez décompressé au gré d'un bel été. Je vous souhaite une année de travail riche de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Pendant l'été, nous avons constaté des feux de poubelles, des vols de fleurs et de plaques au cimetière, des dégradations diverses dans notre village. Ces mauvaises actions, incivilités, sans doute fruit de l'oisiveté sont inadmissibles, incompréhensibles...

Je vous demande d'être vigilants et de prévenir la mairie si vous êtes témoins de ces incivilités. Merci d'avance.

Le 14 septembre, c'était la fête de notre village. La soirée fut belle, vous étiez nombreux. Je vous remercie de votre participation. Je remercie Christian LE HETET pour l'organisation, Chrystelle NOBLIA et Nicolas GOUZI pour la préparation, les conseillers et les bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette fête. Merci à tous.

Daniel BAILLEUX
Maire d'Avernes

Sommaire

1. Le mot du Maire
2. Actualités
3. Vie communale
4. Etat civil
5. Du côté de nos jeunes
6. Activités / Evénements à venir
7. Coin Culture
8. Agenda

La commémoration du 74^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 39/45 a eu lieu devant le monument aux Morts en présence de Monsieur Daniel BAILLEUX Maire d'Avernes et de ses adjoints, accompagnés des porte-drapeaux d'Avernes, Frémainville et Seraincourt, avec le dépôt de gerbe et l'appel aux Morts suivi d'une minute de silence. Le Président de l'UACS, Monsieur Robert Perez, s'est exprimé afin de rendre hommage aux victimes de ce conflit.



Nous nous sommes regroupés au cimetière de Frémainville puis de Seraincourt, nous remercions vivement les enfants des écoles de ces deux communes qui, tous les ans, sont présents aux cérémonies.

Nous regrettons que les enfants de l'école d'Avernes ne participent pas à nos différentes manifestations afin de perpétuer le devoir de mémoire.

Magali JORION pour Le Souvenir

Cabaret : 20 ans !



Depuis 20 ans, et toujours avec la même passion et son âme de chorégraphe, Nathalie nous régale, accompagnée de sa troupe. Le WE du 18 mai, elles nous ont

offert ce spectacle afin de fêter comme il se doit, les 20 ans des FOLIES D'AVERNES. Merci pour ces trois heures de spectacle auquel pas moins de 200 spectateurs sur deux jours sont venus les applaudir. RDV pour les 21 ans!

Janique MARTINEZ, pour le Foyer Rural

Jeux intervillages à Avernes, le 25 mai

Le 25 mai 2019 sur le terrain de l'Orangerie, la commune d'Avernes avait le plaisir d'organiser les Jeux Intervillages pour la 1^{ère} fois.

Pour cette 17^{ème} édition, ces jeux ont réuni 279 enfants de 6 ans et plus et 17 villages.

Avernes était l'un des villages les mieux représentés avec 46 enfants répartis en 8 équipes.

Encore une fois le soleil était présent, l'Orangerie

était le lieu idéal pour organiser cet événement, toutes les municipalités présentes l'ont souligné (terrain clos et plat).



S'il y a bien un stand qui n'a pas désempilé de l'après-midi, c'est celui de Nathalie qui offrait avec enthousiasme une délicieuse barbe à papa à tous les enfants et accompagnants. Enorme merci à elle et à Hervé pour cette délicieuse idée.

L'équipe de Seraincourt a gagné les jeux devant Le Perchay-Gouzangrez et Courcelles sur Viosne.

Nous n'avons pas démerité en terminant à une honorable neuvième place.

Comme le veut la coutume, tous les enfants sont repartis avec de jolis lots ainsi que la médaille des jeux offerte par la CCVC. Un grand merci aux dénicheurs de cadeaux et à tous les donateurs qui nous ont permis de constituer les 279 lots nécessaires. Un remerciement tout particulier au Golf de Gadancourt qui a offert une initiation au golf en famille à chaque participant de ces 17^{ème} Jeux Intervillages.

A la fin des jeux, c'est comme à la fin d'une aventure d'Obélix et Astérix, il y a toujours un banquet.

Alors bravo et un grand merci à tous les Avernois de tout âge qui sont venus tout au long de la matinée nous déposer des gâteaux ou des cakes plus succulents les uns que les autres, répondant ainsi en grand nombre à notre appel. Au total c'est près de 70 plats qui nous ont été remis ! Les petits et les grands se sont régales !

L'année prochaine, les Jeux Intervillages auront lieu à Us, petits Avernois tenez vous prêts !

Un dernier merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés à organiser cette belle journée au milieu de tous ces enfants.

Nicolas GOUZI

Fête des Mères, le 26 mai

A l'occasion de la fête des Mères, la municipalité était ravie d'offrir une rose à chaque maman du village. Pour laisser les mamans faire une petite

grasse matinée bien méritée en ce jour de fête, la distribution de maison en maison a débuté en milieu de matinée.



Cette tradition, surprenante au début pour les nouveaux habitants, est toujours très appréciée des plus habitués et constitue un agréable moment d'échanges.

Chrystelle NOBLIA

Brocante

Comme souvent c'est une belle journée qui a accompagné la Brocante d'Avernes cette année.

Quelques chiffres pour illustrer cette journée :

- 175 exposants
- 1297 mètres linéaires réservés
- 3 tracteurs
- 2 bennes
- 4 kilomètres de rubalise
- 24 bombes de traçage.

Et pour notre buvette :

- 24 kg de chipos
- 22 kg de merguez
- 10 kg d'andouillettes
- 1,5 kg de jambon
- 2 kg de rosette
- 28 kg de légumes
- 100 kg de frites
- 120 litres de bière.



Mais plus que tout il y avait beaucoup de bonne humeur de la part de tous les bénévoles qui, cette année encore, ont répondu présents pour que cette journée soit une vraie réussite.

Alors merci à tous ceux qui ont donné un peu de leur temps pour tracer, ranger, servir, placer, nettoyer... et faire que notre village retrouve la même quiétude qu'à son habitude dès le soir venu.

Nicolas GOUZI

Salon des activités, le 7 septembre

Le samedi 7 septembre, a eu lieu le 6^{ème} salon des activités d'Avernes. Ce salon est non seulement l'occasion de s'inscrire pour l'année à des activités proposées par les associations présentes, mais aussi de rencontrer les acteurs de notre village, ainsi que d'autres, venus de Frémainville ou d'ailleurs.

Plus qu'un simple forum des associations, notre salon des activités reçoit également des artisans, et cette journée est l'occasion pour eux, tout autant que pour les associations, de se faire connaître et de se créer un réseau. Se faire connaître est l'une des clés de la réussite, et nous sommes ravis que le salon puisse y contribuer.

David LESNÉ

Fête du village, le 14 septembre

Cette année, la fête champêtre avait débuté dès 16h par des activités sportives et de jeux proposés sur le terrain de l'Orangerie : tournoi de football, initiation au golf par les professeurs du golf de Gadancourt, lancer de Vortex, Mölkky (quilles finlandaises), palets bretons, jeux d'adresse et pétanque pour les plus petits. Puis à 19h vient l'heure de la soirée.

Les villageois se sont déplacés en nombre pour cette 10^{ème} fête du village organisée par l'équipe municipale. Plus de 270 participants! Une fois de plus l'ambiance était au rendez-vous ainsi que la qualité du repas servi. La viande nous était fournie par la boucherie Alain OLLIVIER d'Avernes.



L'apéritif fut offert aux participants par la Mairie, suivi des hors d'oeuvre et enfin des grillades à faire cuire soi-même sur les barbecues mis à disposition.

Cette année, nous avons décidé d'identifier chaque participant par son prénom écrit sur une étiquette collée sur la poitrine, pour favoriser les échanges et les rencontres. Nous avons aussi dans le même but nommé nos différents barbecues avec des thèmes permettant le regroupement des personnes par affinité. Ainsi il était possible de parler foot au BBQ « foot »... ou pas, au BBQ « tout sauf le foot ».

Un DJ assura la programmation musicale.

Un feu d'artifice, organisé et tiré par Laurence et Christian GUSTAVSON, clôtura cette agréable soirée.

Merci à tous les bénévoles, en particulier aux "nouveaux " Nathalie et Gilles, qui nous ont aidés à organiser cette soirée.

Merci à vous tous et toutes pour votre participation.

Christian LE HETET
Chrystelle NOBLIA
Nicolas GOUZI

Club Amitiés Rencontre

Le Club Amitiés Rencontre a organisé une sortie à Boulogne sur mer le jeudi 19 septembre 2019 au cours de laquelle 60 participants ont pu apprécier cette journée agréable et ensoleillée.



Au programme, visite commentée de la rade et du port de pêche à bord du " Florelle " , suivie d'un déjeuner dans un restaurant de la vieille ville.

En début d'après midi, chacun, allant à son rythme et bercé par une musique de fond marin, a pu admirer les diverses espèces marines dans le plus grand centre national de la mer "Le Nausicaé".

Le président du Club Amitiés Rencontre

Golf de Gadancourt : au revoir COCOACH



Les enfants de l'école d'Avernes, après 4 années de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), se souviennent à coup sûr de leur "prof" de golf **Coralie CICUTO**.

Coralie a décidé cet été de changer de région et ne pourra donc plus diffuser sa bonne humeur et ses conseils aux enfants et aux moins jeunes.

La commission Jeunesse et Sport de la mairie tient à remercier Coralie pour sa disponibilité et sa gentillesse dans l'encadrement des enfants pendant ces années, et lui souhaite un « bon parcours » pour ses projets.

La commission tient également à remercier la direction du Golf de Gadancourt, Eric et Sandra, pour leurs réponses toujours positives aux sollicitations pour participer aux diverses animations du village.

Chrystelle NOBLIA

Action citoyenne, le 21 septembre 2019

A l'occasion de la journée mondiale du nettoyage de notre planète, le samedi 21 septembre 2019, une dizaine de ramasseurs ont arpenté les chemins d'Avernes et de Gadancourt pour ramasser les plastiques, canettes, mégots et autres objets, jetés par les vitres des voitures ou par les promeneurs irrespectueux de nos villages. Nos chemins et rues ont ainsi été débarrassés de 11.2kg de déchets le matin et de 12.3kg l'après-midi.



Le "World CleanUp Day", la plus grande action citoyenne pour nettoyer la planète, en est à sa 2ème édition. La prochaine est prévue le 19 septembre 2020.

Chrystelle NOBLIA

Vie communale

Bar / Restaurant / Lieu d'accueil

Après avoir obtenu un avis favorable de toutes les commissions, les travaux ont commencé. Une partie du parking de la zone communale est occupée par le chantier. Je vous prie de bien vouloir nous excuser pour les désagréments que cela entraîne dans notre vie quotidienne.

La fin des travaux est prévue pour fin décembre 2019.

Daniel BAILLEUX

Enquête publique pour les PLU de Gadancourt et d'Avernes

Le commissaire enquêteur recevra les habitants qui le souhaitent :

- Le mardi 12 novembre de 15h00 à 18h00,
- Le lundi 25 novembre de 9h00 à 12h00,
- Le samedi 07 décembre de 9h00 à 12h00,
- Le vendredi 13 décembre de 15h00 à 18h00,

dans la salle de réunion de la mairie au 39 Grande Rue à Avernes.

Vous pouvez consulter les PLU de Gadancourt et d'Avernes sous forme papier ou sous forme informatique, dans les bureaux de la mairie d'Avernes aux heures d'ouverture à compter du 12 novembre jusqu'au 13 décembre 2019 18h et sur le site d'Avernes dans la rubrique "Urbanisme".

Pour recueillir vos remarques, un registre officiel sera mis à disposition en mairie aux heures d'ouverture ainsi qu'une adresse mail dédiée :

plu-avernes@avernes95.fr

Daniel BAILLEUX

Rue Valette

Après négociations avec la Communauté de Communes (et avec l'appui de Michel NOURY en particulier), celle-ci a accepté de prendre en charge la réfection du tapis de la route.

Initialement, ces travaux devaient avoir lieu en août 2019.

Mais par ailleurs, nous savons que le réseau d'eaux usées, rue Valette, est en très mauvais état. A notre demande, la société EAV a passé, en juillet, une caméra dans le tuyau collecteur principal et dans tous les branchements sur le réseau principal.

Résultat : 90% du réseau principal est : soit cassé, soit déplacé, soit encrassé de calcaire. 21 des 25 branchements sont défectueux!

En conséquence, il faut ouvrir la route et refaire tout le réseau et ses branchements.

Durée des travaux : environ deux mois.

Période des travaux : à définir

Il sera sans doute judicieux de vérifier les canalisations d'eau potable au cas où celles-ci seraient défectueuses, pour en profiter afin de les remplacer.

En conclusion, **la réfection de la rue Valette sera réalisée après les travaux d'assainissement, certainement en 2020.**

Daniel BAILLEUX

Risque d'inondations - Etude du SIBVAM

Notre village d'Avernes est sujet à des inondations depuis plusieurs dizaines d'années. Ces inondations sont dues aux eaux de ruissellement et coulées de boues qui descendent de tous les coteaux, pentes qui entourent Avernes.

Les solutions à mettre en place pour éviter ces inondations sont de la compétence du syndicat SIBVAM.

Monsieur PAPIILLON vous expose, ci-après, son plan d'action: « Après deux ans de travail, le Syndicat de l'Aubette-de-Meulan (SIBVAM) a défini un projet de programme de travaux pour maîtriser les ruissellements et coulées de boues venant depuis le bassin-versant de la Douée.

Cette première phase technique a permis de travailler avec des hydrauliciens, les services de

l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil départemental du Val d'Oise, le PNR et la Mairie d'Avernes. Elle a permis d'esquisser un programme d'aménagements sur l'intégralité du bassin-versant, répondant aux attentes du SIBVAM et de la Mairie et en termes de protection des biens et des personnes et du captage d'eau potable de la Douée, ainsi qu'aux attentes réglementaires et aux attentes des organismes financeurs.

Ce projet va maintenant être soumis aux acteurs de terrain, c'est-à-dire les agriculteurs et propriétaires terriens.

Cette seconde phase de travail vise à échanger avec les acteurs de terrain sur les propositions d'aménagements, et le cas échéant, à les faire évoluer afin de s'adapter au plus près des contraintes du terrain et des contraintes d'exploitation. Cette seconde phase permettra de faire évoluer le programme d'aménagement, avant de déposer les dossiers réglementaires et les demandes de subventions, pour finalement passer à la phase de travaux.

Toutes ces procédures sont très (trop) longues, mais le SIBVAM ne peut en faire l'économie sous peine de ne pouvoir réaliser aucun travaux par manque de financement, absence d'accord des propriétaires ou refus de l'administration. Néanmoins, j'ai demandé à mon équipe de travailler sur une première phase de travaux sur des terrains communaux, que le SIBVAM pourra financer seul et qui ne nécessitent pas d'autorisation de la part des services de l'Etat.

C'est à ce titre que des travaux vont être menés sur le fossé qui longe la source de la Douée pour supprimer les modules béton qui se déchaussent et poser des redents qui auront pour fonction de casser la vitesse de l'eau et de piéger les sédiments avant leur arrivée dans l'Aubette-de-Meulan.

C'est un petit début qui, je l'espère, amènera d'autres réalisations afin de protéger Avernes du risque inondations. »

Dominique PAPIILLON, Président du SIBVAM

URBANISME : conseils pour vos travaux.

Vous souhaitez effectuer des travaux de :

- Couverture en ardoise
- Couverture en tuiles plates de terre cuite
- Décor et structure de façade
- Éclairage des combles
- Enduits
- Énergie solaire et patrimoine
- Panneau solaire
- Fenêtres
- Volets
- Brique
- Pierre meulière
- Pierre de taille
- Architecture commerciale, Etc...

Avant d'entreprendre, n'hésitez pas à consulter les fiches conseils de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise afin de prendre en compte leurs prescriptions.

Vous pouvez les trouver sur leur site internet: <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France/Patrimoine-Architecture/Unite-departementale-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP>

Ou venir les consulter en mairie pendant les horaires d'ouverture et également accessibles via le site internet www.avernes95.fr

Daniel BAILLEUX

URBANISME

Déclaration Ouverture de Chantier (DOC)

Vous avez obtenu un permis de construire ou un permis d'aménager ?

Pensez à faire votre déclaration d'ouverture de chantier !

La déclaration d'ouverture de chantier (CERFA 13407*02) est un document qui permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux.

Elle doit obligatoirement être adressée dès le commencement des travaux à la mairie du lieu du projet en 3 exemplaires (à déposer en mairie ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception).

A savoir : Les travaux doivent être commencés dans un délai de 3 ans suivant l'obtention de votre permis de construire ou d'aménager.

Votre permis est périmé si vous ne commencez pas les travaux dans les 3 ans ou si vous interrompez vos travaux durant plus d'1 an. Vous pouvez toutefois demander le prolongement de votre permis.

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux, par exemple l'architecte) doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux.

Cette déclaration est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager ou d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

La DAACT est faite au moyen d'un formulaire qui est le CERFA 13408*04 et doit être réalisée en 3 exemplaires et être déposée directement à la mairie où se situe le terrain ou envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Attention :

- Si les travaux de construction ou d'extension prévoient une surface thermique et une surface de plancher supérieures à 50 m², il faut en plus joindre à

la DAACT une attestation indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012 (RT 2012).

- Si les travaux concernent des bâtiments d'habitation neufs ou des maisons individuelles accolées ou superposées à un autre local, il faut en plus joindre à la DAACT une attestation indiquant que la construction respecte bien la réglementation acoustique.

- Si des règles d'accessibilité des personnes handicapées doivent être respectées (cas par exemple pour les établissements recevant du public), le formulaire doit être accompagné d'une attestation de conformité remise par la personne qui a effectué ce contrôle.

- De même, si des normes techniques spécifiques (parasismiques et para-cycloniques) sont applicables, le formulaire doit être accompagné d'une attestation de conformité remise par la personne qui a effectué ce contrôle.

Suite au dépôt de la DAACT, vous serez contacté par le pôle urbanisme de la Communauté de Commune Vexin Centre afin d'effectuer une visite de conformité. Les visites de conformité se font uniquement le mercredi matin.

Daniel BAILLEUX

Nettoyage des réseaux



Pour la deuxième fois au cours du mandat, nous avons fait nettoyer par l'entreprise EAV :

- les 35 avaloirs,
- les traversées de route,
- 300 mètres de collecteurs.

Ces travaux ont pour objectif de favoriser l'écoulement des eaux pour limiter les inondations à l'intérieur du village.

Daniel BAILLEUX

Entretien du cours d'eau

Réglementation des cours d'eau

L'entretien régulier des cours d'eau est une nécessité et une obligation réglementaire.

Le propriétaire riverain y est tenu par la loi au droit de sa propriété, jusqu'au milieu de la rivière.

Fondements juridiques

Article L215-2 du code de l'Environnement précise : « le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire. Chaque riverain a le droit de prendre, dans la partie du lit qui

lui appartient, tous les produits naturels et en extraire de la vase, du sable et des pierres, à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter l'entretien conformément à l'article L.215-14 ».

A qui incombe l'entretien des cours d'eau ?

En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

Lorsque le cours d'eau est domanial, c'est l'Etat qui assume l'obligation d'entretien du lit, à l'exception de l'entretien des berges qui incombent aux riverains.

Le syndicat de rivière, s'il existe, peut aussi intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien, pour assurer le bon fonctionnement hydraulique du cours d'eau.

Nature de l'entretien

L'article L 215.14 du Code de l'Environnement indique que l'entretien comprend les opérations relatives à l'enlèvement d'embâcles, de débris et d'atterrissements, flottants ou non, afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et de permettre l'écoulement naturel des eaux. Par conséquent, au titre de l'entretien, le propriétaire riverain peut procéder à la gestion d'atterrissements (dépôts de matériaux localisés) sous réserve de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre. Ce type d'opération se limite à une simple remise en mouvement des matériaux ou des prélèvements très limités en volume.

La commune peut se substituer aux propriétaires défaillants

Si aucune intervention n'est effectuée de la part des riverains et que la collectivité ne souhaite pas se substituer aux obligations d'entretien de ces derniers (par le biais d'un syndicat), le Code de l'Environnement permet au maire ou à la collectivité de faire procéder aux travaux à la charge des riverains. Ainsi, l'article L 215-16 du Code de l'Environnement permet à la collectivité, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé, d'y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé.

Article L215-16 : « si le propriétaire ne s'acquitte pas de l'obligation d'entretien régulier qui lui est faite par l'article L.215-14, la commune, le groupement de communes ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé dans laquelle sont rappelées les dispositions de l'article L.435-5, peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé.

Le maire ou le président du groupement ou du syndicat compétent émet à l'encontre du propriétaire un titre de perception du montant correspondant aux travaux exécutés. Il est procédé au recouvrement de cette somme au bénéfice de la commune, du

groupement ou du syndicat compétent, comme en matière de créances de l'Etat étrangères à l'impôt et au domaine ».

Daniel BAILLEUX

Déchets – Mieux trier pour mieux recycler

- Le recyclage du verre est bien au point, mais celui des déchets triés globalement (cartons, papiers, plastiques, métaux...) doit être amélioré.

- Les cartons et papiers sont faciles à séparer et donc à recycler en nouveaux produits papier ou carton, évitant ainsi la déforestation.

- Le métal, aluminium, essentiellement (canettes, boîtes de conserve, couvercles de bocaux...) est également bien réemployé : bicyclettes, patinettes, aérosols...

- Les plastiques constituent l'essentiel des difficultés actuelles. Tant que l'on ne sera pas capable de prendre en charge globalement tous les plastiques, le tri sera mal fait et sa réutilisation problématique.

- Encore quelques années et tous les plastiques seront réemployés selon leur type : fabrication de vêtements, de meubles de jardin, de conditionnement repensés...

- Les appareils électriques. Des progrès ont été faits avec la reprise, parfois laborieuse, de ces produits par les vendeurs. Par ailleurs, les téléphones portables usagés, comme les appareils électroménagers, peuvent être réparés et reconditionnés. S'ils ne fonctionnent plus, les matériaux précieux qui les composent doivent être retirés et réutilisés dans la fabrication de nouveaux appareils.

- Les vêtements, chaussures, ou même lunettes ne doivent pas être jetés mais donnés aux associations.

- Les médicaments non utilisés, même périmés, sont à déposer dans les pharmacies, qui sont désormais organisées pour cela.

Daniel BAILLEUX

ENTRETIEN du cimetière, des routes et des trottoirs

J'ai entendu des habitants dire que le cimetière n'était pas entretenu.

Le cimetière est nettoyé tous les mois.

Début août et début septembre, le cimetière a été entièrement nettoyé.

Je me permets de vous rappeler que la commune a acheté en 2013 pour 1 152,64 € et en 2012 pour 1623 € de produits chimiques pour désherber le cimetière, les routes et les trottoirs.

A ces dates, ces produits nocifs pour l'homme étaient autorisés. Un ou deux passages par an et tout était mort.

Depuis 2014, le conseil municipal a pris la décision de ne plus utiliser ces produits chimiques pour

préservé l'environnement, votre environnement.
Pour désherber, il ne nous reste que le désherbant manuel, c'est-à-dire nos bras avec une binette.
Ces interventions manuelles demandent beaucoup plus de temps et sont moins efficaces et non définitives à la différence du désherbant chimique.
Chaque personne peut aussi nettoyer l'espace entre les tombes.
Par conséquent, je vous demande d'être un peu tolérant. La critique est facile, l'action est beaucoup plus difficile.
Croyez-moi, je suis vigilant car je respecte les défunts et nous partageons le même désir que notre cimetière soit propre.

Daniel BAILLEUX

Contrôle sanitaire des eaux

Prélèvement et analyse du 23/09/2019 (SIEVA-Avernes bourg):

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Prélèvement et analyse du 26/09/2019 (Syndicat source st Romain - Avernes Gadancourt):

Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre « équilibre calco-carbonique ». L'eau est agressive, une dissolution accrue des métaux dans l'eau distribuée est possible.

Détail des résultats sur www.avernes95.fr
ARS Agence Régionale de Santé Ile de France

Chats

Dans certains endroits de notre village, nous constatons un très grand nombre de chats.
Je demande à tous les propriétaires de chats de bien vouloir en gérer la population en limitant la reproduction par stérilisation : le code rural et le code général des collectivités territoriales précisent que la prolifération incontrôlée des chats représente des risques sanitaires.

Daniel BAILLEUX

Boîte à idées

Depuis le début de l'année, vous avez glissé 9 suggestions dans la "boîte à idées" installée à la mairie. Voici le suivi de vos demandes :
Idées réalisées:

- 2 demandes pour accélérer **l'enlèvement des pierres effondrées** rue des faubourgs,
- prise en charge par le département du coût **d'enlèvement des nids de frelon asiatiques** (l'apporteur d'idée avait lui-même écrit et motivé sa demande à la présidente du département et au président de la CCVC) : depuis le printemps 2019, la CCVC finance l'enlèvement du nid de frelon asiatique

dès lors que le particulier a préalablement rempli le formulaire de la CCVC (procédure à suivre sur le site internet d'Avernes ou <https://ccvexincentre.fr>)

Idées proches / en cours de réalisation:

- **repeindre les jeux du parc pour enfants** : de nouveaux jeux ont été achetés, ils seront installés avant la fin de l'année, ainsi que la remise en peinture des anciens.

- 2 idées pour **obliger les voitures à ralentir** (chicane composée de jardinières fleuries et/ou signalétique spécifique, par exemple rue des faubourgs à Gadancourt et rue du château) : ces demandes sont intégrées dans le dossier de sécurité routière qui est en cours de finalisation

- **2 demandes de création d'une boîte à livres.** Les bénévoles de la Bibliothèque étudient différentes solutions.

Idée à étudier:

- **installer un récupérateur d'eau** pour arroser les jardinières fleuries près de la salle Joseph Kessel.

A votre tour, n'hésitez pas, venez glisser un simple papier dans la boîte installée dans le hall de la mairie. Toute idée, projet, envie ou souhait ayant l'objectif d'améliorer le bien être dans notre village sera étudié. Laissez vos coordonnées si vous souhaitez être directement contacté mais les suggestions anonymes sont également les bienvenues ! A vos suggestions!
Chrystelle NOBLIA

Etat civil

Naissance

CORDONNIER Anouck, le 27 avril 2019
BROQUIN JOCKSAN Liam, le 31 mai 2019
MARTINHO ARRIZURIETA Ava Bianca, le 05 juillet 2019
YBERT Aaron, le 10 juillet 2019

Mariage

Meliz KESKIN et Marc REVERT, le 02 juillet 2019
Marjorie ARNOULD et Joffrey MILLE, le 28 septembre 2019

Décès

RACKELBOOM Alain le 29 avril 2019
POURSIN Danielle née SAUT le 10 juillet 2019
TONELLO Josette née STEPHANT le 04 août 2019
LEULLIER Christian le 22 août 2019

Médailles d'honneur du travail

Argent et Vermeil Jean-Pierre DUVAL
Toutes nos félicitations au médaillé.

Du côté de nos jeunes

Bac mention Très Bien

Hugo PHAM a informé la mairie de sa réussite au bac S mention "Très Bien". Le conseil municipal le félicite pour cette belle réussite et lui souhaite un bel avenir.

Des nouvelles du CIJ

Le 28 mai 2019 a eu lieu l'installation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) de notre communauté de communes dans la commune de Boissy L'aillerie en présence de Claude VAUTIER et de Michel GUIARD.

Sully LE CORGUILLÉ (Us) a été élu nouveau président du CIJ.

Seule candidate pour représenter Aavernes Commune nouvelle, Auriane ABINAL a été élue nouvelle représentante des jeunes avernois au CIJ. Elle participe à la commission Environnement.

Chrystelle NOBLIA

École

Nous recevons cette année 79 enfants dans les 4 classes de notre école :

- 10 PS et 7 MS
- 16 GS et 8 CP
- 8 CE1 et 7 CE2
- 12 CM1 et 11 CM2

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis la rentrée scolaire notre nouvelle directrice Marie POTTIEZ, qui a la charge des niveaux GS et CP.

Nous accueillons également notre nouvelle ATSEM, Mélanie THOMAS qui aide Mme POTTIEZ dans sa classe et Magalie TRUFFAU qui s'occupe des enfants pendant les temps de cantine.

Bienvenue à toutes les trois, nous vous souhaitons une excellente année.

Un nouveau dortoir est à la disposition de nos petits, d'une capacité de 10 lits, toujours encadrés par Nathalie MILLET.

Priscillia OLIVIER et Nathalie MILLET sont toujours aux commandes de notre cantine.

Christian LE HETET

Evènements à venir / Activités

Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année, la commémoration du 11 novembre aura lieu au monument aux Morts de Gadancourt à 9h et d'Aavernes à 9h45 suivi d'un dépôt de fleurs au cimetière sur les tombes des Morts pour la France. Cette année, encadrés par la nouvelle directrice, les enfants de l'école d'Aavernes assisteront à la cérémonie et interpréteront la Marseillaise.

Magali JORION, pour le Souvenir

Marché de Noël

Les 30 novembre et 1^{er} décembre, de 10h à 18h, se déroulera la 2^{ème} édition du marché de Noël organisé par le foyer rural et ses bénévoles.

A cette occasion, de nombreux exposants tiendront compagnie au Père Noël et à ses lutins. Sur place, une vente de sapins et le dimanche, une calèche proposera des balades aux visiteurs (jusqu'à 16h).

Janique MARTINEZ, pour le Foyer Rural

Repas des séniors

La Municipalité d'Aavernes aura le plaisir de recevoir le 8 décembre ses Séniors pour un déjeuner de fête accompagné de musique. Apéritif, repas de traiteur, musique, danses, bonne humeur seront au rendez-vous pour réchauffer l'atmosphère de décembre.

Patricia FURLAN

Spectacle de fin d'année

Comme chaque année en décembre, la municipalité est heureuse d'offrir un spectacle à ses habitants. Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir le vendredi 13 décembre la Compagnie Filomène, avec leur spectacle : « Dedans moi ».



Ce spectacle, orienté très jeune public, a la délicatesse de ne pas laisser indifférent le reste de la famille. **Adultes ou adolescents trouveront leur part de rêve** dans la palette de sentiments colorés présentés.

Pendant 30 minutes, Émilie Chevrier et Renaud Dupré vous emportent tout en douceur dans un **spectacle sensoriel, visuel et sonore**.

En tournée dans toute la France, en passant par la Suisse, la Belgique et la Chine, ils ont accepté de faire une escale à Aavernes. Alors, ne les manquez pas !!! **Ouvert à tous**.

David LESNÉ

Goûter du Père Noël

Le Père Noël a prévu de poser sa hotte à la salle Joseph Kessel le vendredi 13 décembre une fois le spectacle terminé. Ce sera l'occasion pour petits et grands de lui faire un bisou, de poser avec lui et même de recevoir un cadeau de Noël un peu avant l'heure pour tous les enfants de moins de 6 ans.

Un goûter sera servi pendant ce temps avec crêpes pour tous et vin chaud pour les plus grands.

Chrystelle NOBLIA & Nicolas GOUZI

Paroisse

Depuis septembre, la famille PONS, Louis-Marie et Maulde et leurs enfants Philomène, Joachim, Célestin et Madeleine sont foyer d'accueil à Avernès. C'est une mission pastorale confiée par notre évêque, sous la responsabilité du curé, au service d'une communauté chrétienne. Maulde et Louis-Marie sont par exemple impliqués dans des activités paroissiales comme l'équipe d'animation pastorale ou la préparation au baptême. Être foyer d'accueil, c'est aussi assurer une présence d'Eglise particulièrement dans le village d'Avernès. C'est une belle grâce pour notre paroisse !

Père Martin TACHOIRES, curé

Club Amitiés Rencontre

Le Club Amitiés Rencontre a fait sa rentrée, il vous donne rendez-vous un mardi sur deux à la salle Joseph Kessel pour passer un après-midi chaleureux de 14h à 18h.

Le président du Club Amitiés Rencontre

ASLA

L'ASLA a fait sa rentrée !

Au programme :

Côté Sports, Pilates, yoga, cardio fitness, marche nordique ; il y en a pour tous les goûts, pour tous les rythmes.

Côté Loisirs, chorale classique, chorale variétés et bridge.

Le club de bridge dispose de deux niveaux, débutant et intermédiaire et est ouvert à tous les âges, la plus jeune joueuse a juste 6 ans !

Faites votre choix et venez essayer le ou les cours qui vous intéressent !

A très bientôt pour une année de Sports et de Loisirs.

Renseignements sur www.aslablog.fr ou aslavernes95450@gmail.com

Laëtitia MAIRE pour l'ASLA

English Atelier



Chaque rentrée nous assistons à un petit miracle à l'English Atelier. Depuis 6 ans, nos étudiants se renouvellent et nous entraînent toujours vers plus d'activités nouvelles, vers plus de participation collective.

Merci et bienvenue aux nouveaux de cette année, c'est un vrai plaisir de vous accueillir. Ceci dit l'English Atelier est ouvert toute l'année. Aussi n'hésitez pas à pousser la porte à tout moment et à goûter l'air maritime d'outre-Manche !

Cette année, nos cours sont dispensés le samedi matin de 9h30 à 12h00, hors période scolaire. Un samedi par mois Patricia nous guide dans l'appréciation de films, d'articles, ou de nouvelles littéraires. Un régal !

Les vendredis sont bien souvent consacrés aux deux pièces de théâtre en anglais, que nous aurons le plaisir de produire lors de notre fête d'été, en mai 2020, devant notamment nos amis anglais du French Club, que nous invitons cette année.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site www.avernes95.fr

Patricia et Claude CORRE, pour l'English Atelier

Jazz à Avernès !

Le dimanche 17 novembre 2019, nous accueillerons



à Avernès le Jack & Jills Swingband, un sextet de jeunes musiciens qui viennent donner un « coup de jeune » aux grands standards du swing.

Avec trompette, trombone, clarinette, guitare, contrebasse et batterie, ils renouvellent à leur manière les grandes compositions de Nat King Cole, Fats Waller, Slim and Slam (Slim Gaillard), etc.

Repérés sur You Tube, où ils interprétaient « All the cats join' in », au « Caveau de la Huchette » à Paris, ils m'ont donné envie de les entendre, avec tout l'enthousiasme de la jeunesse, réveiller tous ces grands morceaux que nous avons tant aimés dans notre propre jeunesse.

Vous pouvez vous faire une idée en cliquant sur le lien ci-dessous pour les voir en action.

<https://youtu.be/BUbDBTB7iMQ>.

Rendez- vous le dimanche 17 novembre 2019 à 16h30 dans la salle Joseph Kessel.

Réservation et règlement à l'avance: 17€ par chèque au nom du « Foyer Rural d'Avernès».

A bientôt le plaisir de vous retrouver pour une belle soirée de jazz !

Philippe BESSODES pour le Foyer Rural



Cercle des Œnophiles du Vexin

Le Mardi 17 septembre 2019 à 20h30 s'est ouvert la première séance de la session 2019-2020 du « Cercle des Œnophiles du Vexin » par une séance consacrée aux vins de cépage Pinot Noir.

Ce club de dégustation, animé par Jean-Christophe POUTEAU, Sommelier- Caviste-Conseil, (installé à Franconville), est une association très active, comptant entre 80 et 90 adhérents chaque année.

Ils viennent, sans se prendre la tête, pour découvrir quel est le rapport entre la géologie, le cépage, le climat, le vigneron et son savoir-faire, les bonnes années et les autres, Bref tout ce qui va contribuer à élaborer ces vins qui sont la richesse de notre pays.

La dégustation est tout un art qui s'apprend, où entrent en jeu la vue, l'odorat, le goût, et c'est ainsi que l'on discerne les vins que l'on aime, et pourquoi on les apprécie particulièrement. C'est plus facile pour les retrouver après !

Et puis, ce qui est important, c'est de savoir choisir le vin qui ira le mieux avec le plat que l'on a cuisiné. L'accord Mets-& Vins, c'est tout un art, très prisé par les épicuriens que nous sommes !

On apprend aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être très fortuné pour déguster des vins de bonne qualité. De petites merveilles à prix modéré existent, encore faut-il savoir les trouver ! Et un bon sommelier est là pour nous y aider.

Déguster du bon vin, et de bonne qualité, en quantité raisonnable, c'est excellent pour la santé.

Les clubs de ce genre se multiplient un peu partout, car l'on sent un désir de connaître et discerner la qualité du « bon lait d'octobre », comme le qualifiait Georges Brassens. Et il est important, pour garder le moral, de se faire plaisir ! Si vous cherchez des informations sur ce Club particulièrement, (Programme de l'année, tarifs,) vous les trouverez en détail sur le site officiel du village d'Avernes (www.avernes95.fr), et celui de la Cave Pouteau (www.cave-pouteau.com).

Vous y apprendrez que le tarif de l'adhésion à l'année, est de 150 €, et que cette année, le nombre d'adhérents est strictement limité à 90 maximum. Les remplaçants, s'il y a des défections, seront admis au tarif de 50 €. Mais l'on peut venir, sans être inscrit, à la séance pour 20 € pour les séances autres qu'Exceptionnelles (Décembre 2019, Mai 2020, et Juin 2020).

Et vivent Dyonisos, Bacchus... et Saint-Vincent le patron des vigneron !

Philippe BESSODES

Coin culture

“Apprendre, partager, tant qu'y a de l'échange, y'a de l'espoir.”



Grand corps malade Fabien MARSAUD (né le 31 juillet 1977 en Seine Saint Denis, au Blanc Mesnil), dit Grand Corps Malade, est un slameur, poète, auteur-compositeur - interprète et réalisateur français.

A 17 ans, passionné de sport et notamment de Basket, il reçoit une proposition pour intégrer le centre de formation basket-études de Toulouse ; proposition qu'il refuse, préférant rester à Saint-Denis. Après le bac, il passe un diplôme d'études universitaires générales en Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Le 16 juillet 1997, lors d'une colonie de vacances qu'il anime, il fait un plongeon dans une piscine dont le niveau d'eau est trop bas et sa tête heurte le fond de la piscine. Les vertèbres déplacées, il restera pendant 3 mois dans le coma. A son réveil, bien qu'on lui ait annoncé qu'il resterait paralysé toute sa vie, il retrouve l'usage de ses jambes en 1999 après une année de rééducation.

Après l'accident, il obtient un diplôme d'études supérieures spécialisées de management sportif et travaille pendant quatre ans au Stade de France (entre 2001 et 2005), au service marketing. Sa voix de basse et enveloppante est liée à une trachéotomie dont il porte la cicatrice. Fabien écrit depuis très jeune, mais ce n'est qu'en 2003 qu'il devient un activiste des scènes slam. Pendant 3 ans, il arpente toutes les scènes ouvertes des petits bars parisiens, et remporte les premiers grands tournois de slam. Son 1er album « Midi 20 » sort le 27 mars 2006 et se vend à plus de 600 000 exemplaires. Il commence une tournée de plus de 120 dates dans toute la France en passant par la Belgique, la Suisse et le Québec.

En 2007, il reçoit deux Victoires de la musique, et en juillet 2008, il est nommé Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres. En 2012, après les succès de ses 2 autres albums, il publie « Patients », premier livre en prose. Il raconte avec humour, dérision et beaucoup d'émotion les douze mois passés en centre de rééducation. Il en fera une adaptation en 2017 pour le cinéma. Le film reçoit plusieurs récompenses. En 2019, il sort son 2ème film : « La Vie scolaire ». L'histoire s'inspire de ses souvenirs de collège à Saint-Denis, à travers le regard du personnage principal, une jeune conseillère d'éducation.

David LESNÉ

La bibliothèque

De nouvelles animations sont prévues cet automne.

Exposition interactive « Lux in Tenebris » du 9 au 30 octobre:



En chemin vers la cour de Gaston III de Foix-Béarn, Jehan Froissart et son page (le visiteur) sont surpris par une tempête. Sans coup férir, ils prennent logis pour la nuit. Mais au village, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte, le couvert, et partage son tourment : la veille, deux personnes du village ont été assassinées... Froissart, que sa soif de connaissance perdra un jour, décide de rechercher la vérité. Du bourreau Colas à l'accorte Anna, de Garin de Balun, le troubadour, à Philémon, le tenancier gouailleux, qui se soumettra à la question ?

Vous avez aimé Le Nom de la Rose ? Vous adorerez Lux in Tenebris. Vous voilà propulsé dans un thriller/BD médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village et déambulez d'un panneau à l'autre à la recherche des indices qui vous permettront de démasquer le coupable.

Durée : 1h env. À partir de 12 ans. Jeu en solo ou en duo.

Renseignements et inscription :

bibliotheque.avernes@orange.fr ou 06 86 98 34 59

Lecture/spectacle :



Le 9 novembre à 20H, salle Joseph Kessel, la comédienne Domitille Bioret viendra présenter « Une indiscipline », une lecture/spectacle sur des textes de Marguerite Duras.

Vous souhaitez participer à nos activités, régulièrement ou ponctuellement, vous êtes jeune et dynamique, vous avez des idées d'animation, faites-vous connaître et rejoignez notre équipe de bénévoles.

Christine BESSODES

Rappel des horaires de la bibliothèque:

- mercredi de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
- vendredi de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
- samedi de 10h00 à 12h00 toute l'année

Le groupe jardin

Notre groupe Jardin se réunit pour la quatrième fois cette année, sur le thème « **Jardin et Écologie** » le **18 octobre** (voir détail du programme et horaires sur le site de la mairie) porté par une volonté de respect total de la nature qui nous comble. Une **grainothèque** est en cours de constitution.



Nos réalisations florales estivales devant la salle Joseph Kessel, en accord avec Mr le Maire, ont été plébiscitées...c'est pourquoi nous les étendrons en nous appuyant dans la mesure du possible sur une dynamique de bénévoles.

Au pays des peintres impressionnistes, nous ne pouvons que poursuivre une animation florale de nos villages qui régale nos yeux, réchauffe nos cœurs... et adoucit nos mœurs.

Si vous êtes intéressés, manifestez-vous et venez nous rejoindre.

Agenda

	du Me 9 au 30	Exposition interactive "Lux in Tenebris"	Bibliothèque
Octobre	s 19	Bourse Jouets Puériculture	APEB
	J 24	Réunion de lecture	Bibliothèque
	J 31	Halloween	Mairie
Novembre	s 9	Lecture / Spectacle: Une indiscipline	Bibliothèque
	D 17	Concert JAZZ	Foyer rural
	s 30	Marché de Noël	Foyer rural
Décembre	D 1	Marché de Noël	Foyer rural
	D 8	Repas des seniors	Mairie
	V 13	Spectacle de Noël	Mairie
	V 13	Père Noël & Goûter	Mairie

Pour rester informé :

- le site internet de la commune www.avernes95.fr
- la page facebook "**Commune d'avernes**"

Mairie d'Avernes: 01 30 39 20 13 - mairie@avernes95.fr - 39 Grande Rue - 95450 AVERNES

Site: www.avernes95.fr - Facebook: <https://www.facebook.com/avernes95450/>

Comité de rédaction : D. Bailleux, D. Fath, C. Le Hetet, C. Noblia, M. Noury, F. Perrenot, S. Poulain-Duval

Contributions et photos : C Bessodes, P. Bessodes, P.&C. Corre, P. Furlan, N. Gouzi, M. Jorion, D. Lesné, L. Maire, J. Martinez, A. Noury, D. Papillon, Père M. Talmoires, P. Vacher.

Impression : Imprim'Vert sur papier PEFC FJD 01 34 97 50 90 - RCS Versailles B495058000